



Marc Trivier est né en 1960 en Belgique. Il est apparu sur la scène photographique au début des années 80 avec une impressionnante série de portraits d'artistes et d'écrivains. D'autres expériences ont suivi (arbres solitaires, animaux à l'abattoir...) qui lui ont valu une reconnaissance internationale (exposition au CNP à Paris, au CRP Nord-Pas-de-Calais, musée de l'Elysée à Lausanne), le prestigieux ICP Award à New-York, ainsi qu'une première monographie «Photographies». Cette dernière a été exposée du 7 au 30 novembre 2002 dans la Galerie du Quartz de Brest par le Centre Atlantique de la Photographie.  
(CAP de Brest: centre-atlantique-photographique.asso.fr)

## POINT-DE-VUE

L'Association Régionale Rhône-Alpes des organismes de logement social vient d'accueillir le congrès national de l'Union Hlm devenue à cette occasion l'Union Sociale pour l'Habitat. Au-delà du changement d'appellation, ce congrès a traité de deux sujets majeurs : le renouvellement urbain et la décentralisation de la politique de l'habitat.

Le renouvellement urbain, c'est l'ambition de refaire la ville, l'ambition de reconstruire des quartiers, de faire vivre ensemble les différents quartiers d'une ville. L'œil fixé sur le renouvellement urbain ne doit pas nous faire oublier la nécessité de porter un effort considérable sur la gestion globale de notre patrimoine et sur la nécessité de construire avant de démolir. On entend trop parler de démolition et pas suffisamment et prioritairement de construction. On entend trop parler des quartiers les plus difficiles, moins souvent de l'ensemble de la ville. On ne réussira le renouvellement urbain que si un effort important de construction neuve est garanti dans les quartiers en difficulté, mais aussi et surtout, dans les autres quartiers. C'est à ce prix que sera effective la véritable mixité sociale.

Le renouvellement urbain exigera également que nous, organismes HLM, soyons capables de travailler en interorganisme. Là réside la crédibilité du mouvement du logement social par rapport à cet objectif. Et dans cette région, le mouvement HLM est déjà bien structuré en associations départementales (Absise dans l'Isère, Association des organismes HLM de la Loire, ABC HLM dans le Rhône, Association des organismes HLM de la Haute-Savoie) ou locales (HLM Vaulx-en-Velin, Agelm aux Minguettes). Nous devons poursuivre dans cette direction pour assurer la cohésion du mouvement HLM par rapport à l'enjeu considérable du renouvellement urbain.

Deuxième sujet majeur : la décentralisation de la mise en œuvre de la politique de logement, l'Etat restant garant de la solidarité nationale.

Notre environnement réglementaire est trop complexe, trop tatillon, trop rigide pour répondre à la diversité des situations locales et surtout à la diversité des besoins des demandeurs. Reste à traiter le niveau géographique de la décentralisation : région, département, intercommunalité. Il n'y a peut-être pas de règle nationale unique. En tous cas, l'ARRA soutiendra l'expérimentation de la décentralisation de l'habitat sur le territoire de la Communauté Urbaine de Lyon.

Georges Bullion, Président de l'ARRA

## AGENDA

■ **Visite commentée du bâtiment du CAUE du Rhône**  
Vendredi 17 janvier 2003 de 14h à 16h pour une classe de 5<sup>ème</sup> du collège Saint-Denis qui mène une réflexion sur le thème «l'homme dans son espace de travail». Dans le cadre des itinéraires de découverte du réseau architecture au collège.

■ **Exposition itinérante «Connaître Le Corbusier»**  
proposée par le CAUE du Rhône - Du 14 janvier au 4 mars 2003 à la Maison de l'Europe sur le site du Lac des Sapins à Cublize. Présentée par la Communauté de communes du Pays d'Amplepuis-Thizy.

Conférence sur la maison individuelle par Caroline Barrès, architecte conseiller du CAUE du Rhône - vendredi 7 février 2003 à 20h30

■ **Exposition «Champs de manœuvre. Kaléidoscope photographique des travaux de Jacques Simon, paysagiste»**  
Jusqu'au 17 janvier 2003 - du lundi au vendredi - de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 - entrée libre côté place



Invitation à découvrir à travers un kaléidoscope de photographies, de croquis, d'esquisses, de calligraphies les installations éphémères land art du paysagiste Jacques Simon réalisées principalement dans des champs et visibles du ciel.

■ **Formation «CAUE et sensibilisation des jeunes au cadre de vie»**

Mercredi 29 janvier 2003 au Conseil Général de la Sarthe

Dans le cadre de cette formation organisée par le pôle "Pratiques pédagogiques auprès des jeunes", le CAUE du Rhône et le CAUE du Nord animent un atelier.

## Actualités

### LES MISSIONS RÉCENTES DE NOS CONSEILLERS

L'accompagnement des collectivités locales s'est poursuivie sur de nombreux sujets touchant la vie des territoires, au cours du second semestre 2002.

Parmi ces missions, on peut citer :

- **les concours d'architecture :**
  - à Tarare : requalification du site de la halle des marchés
  - à Dardilly : construction d'un boudodrome
  - à Tassin-la-Demi-Lune : aménagement du stade sportif
- **les consultations de maîtrise d'œuvre :**
  - à Marçilly-d'Azergues pour la construction d'une salle des fêtes
  - à Marcy-l'Etoile pour l'extension de la mairie et de la salle des fêtes
  - à St-Clément-les-Places pour une salle multimédia et d'animation culturelle
  - à St-Priest pour l'extension de la Maison de l'Emploi
- **les missions d'aide à la décision en matière d'espaces, d'équipements publics, ou de dynamique urbaine :**
  - à Villechenève : aménagement du quartier de la Burie
  - à Chamelet : aménagement d'une zone de loisirs
  - à Frontenas : avis sur le transfert de la mairie
  - à St-Vérand : avis sur les abords extérieurs de la mairie
  - à Souzy : avis sur la requalification urbaine du village

## ZOOM

### LE LOGEMENT SOCIAL D'AUJOURD'HUI À DEMAIN, OÙ ET COMMENT ?

**Si tant est qu'il se soit enfin positionné comme vecteur d'intégration sociale, le secteur tant décrié du logement populaire, en crise permanente, n'en recherche pas moins une pleine intégration géographique dans nos villes.**

#### Le parc HLM, ou l'image d'un secteur dégradé et marginalisé

De crise en crise, quel que soit son intitulé, le déjà quinquagénaire dans cette appellation, parc HLM a, de tous temps présenté l'image d'un patrimoine sale, dégradé, pouilleux et habité par des gens de mauvaise fortune ou sans le sou que la société a depuis longtemps voulu exiler... Cette image apparaissait déjà au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles où les industriels entassaient des masses populaires, parfois traitées de barbares sans éducation venant des campagnes. Bien qu'édifié avec philanthropie par ceux-ci, souvent le parc de logements ouvriers n'était pas moins qu'un efficace moyen de fidélisation et de contrôle d'une population attirée par la nouvelle idée socialiste naissante. Bien qu'ayant apporté quelques améliorations aux conditions d'habitat des ouvriers ou des migrants venant des campagnes, ce lieu de vie était encore très précaire et répudié par la puissante bourgeoisie des villes.

Bien que l'on ait remédié à cet état de fait grâce aux HBM dans les années 20-40, le secteur du logement social ne cesse de subir et mal vivre cette inaltérable dégradation sanitaire, patrimoniale et par conséquent sociologique. Quelle que soit l'essence même ou la cause de cette dégradation latente, comme programmée par l'histoire, les populations et le bâti en supportent les fâcheuses conséquences que l'on sait.



Il apparaît de façon évidente que les successives crises économiques ont contribué à cette lente mais constante dégradation. Celles de l'emploi induites par l'économie déficiente ont généré des activités dites parallèles et délictueuses qui accentuent encore plus le phénomène de rejet.



L'habitat intermédiaire : une réponse architecturale en faveur de la mixité urbaine. 37 Logements Locatifs Intermédiaires dans le quartier de la Darnaise à Vénissieux. Architecte : Didier-Noël Petit - 2002.

plement un mode de vie autarcique les séparant du reste de la ville tout en essayant de tirer profit de cette société inégalitaire qui les rejette ?

La marginalisation veut que certains éléments de la société soient mis à l'écart de l'essentiel ou soient positionnés en marge des décisions ou des pratiques sociales dites normales. N'est-ce pas plutôt cette position que la société a laissé conférer aux populations du parc social ?

Ségréguer signifie séparer les personnes d'origines, de mœurs et de religions différentes à l'intérieur d'un même pays. Souvent, les regroupements de populations

sont multi-ethniques et le seul lien qui les relie tient au caractère social qu'elles partagent.

Il ressort, quel que soit le qualificatif donné à cet état, que ces populations sont tout simplement exclues de fait d'une société de macro consommation.

#### Un patrimoine inadapté, trop dense et souvent désuet

Les grands ensembles des années 50-70, représentent la majeure part du parc d'habitat social français. Ils ont répondu à une urgence historique, comptant parfois des milliers de logements empilés sur des hauteurs inconsidérées et ne correspondant plus aux conditions d'un légitime bien-être à sens humain. Par ailleurs, les lotissements des périphéries construits dans la hâte, à la limite des villes, sans soin ni rigueur, prétextant conjuguer les avantages urbains et ruraux ne sont que leurre ayant à l'époque évacué les désagréments liés à l'éloignement des bassins d'emplois et de vie. Ceux-ci, sans avenir patrimonial, basés sur la seule accession à la propriété où les classes dites «moyennes» se sont regroupées dans un petit confort jalouxant son pré carré, ne constituent-ils pas, aussi, une forme de ségrégation sociale ?

#### Le parc ancien des centres villes, un lien sûr entre les populations

Après quelques années de recul, la réhabilitation, par l'acquisition amélioration des logements désuets et insalubres, au profit de classes sociales en difficulté peut constituer un lien entre divers types de populations au sein même de la ville. De plus, ces actions, certes sporadiques, menées çà et là, contribuent à un rééquilibrage du parc social sur le territoire tout en lui apportant un nouveau visage.

#### Le renouvellement urbain, par la déconstruction et la loi SRU

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000, devrait, plus à long qu'à court terme, aider le logement social à se répartir dans l'harmonie, sur l'ensemble du territoire urbain. Certes, la déconstruction de grands ensembles et l'édification de nouveaux types d'habitats mixtes et à taille humaine constitueront un vecteur de renouvellement urbain pour le bien de tous. Cette mixité alliant les petits collectifs et les logements individuels sous divers statuts d'accession ou d'occupation permettront également, comme le préconise la loi SRU, de mélanger des populations de couches et de conditions sociales différentes. Cette loi qui préconise, sous certaines conditions, un quota de 20% du parc en logements sociaux sera sans doute un axe fort pour leur meilleure répartition sur le territoire dans un indéniable mixage de populations aux conditions diverses et variées.

Gageons ensemble que cette loi réussira son pari, la paix sociale dans le parc HLM en dépend...

Christian LEGRAND, ingénieur en chef territorial, chercheur en urbanisme à l'IUG

- à St-Georges-de-Reneins : la programmation architecturale d'un groupe scolaire  
 - à St-Jean-d'Ardières : l'aide au choix d'une mission de programmation  
 - à Charentay : réflexion urbaine sur le centre-village  
 - à St-Symphorien-sur-Coise : programmation de la construction d'un complexe sportif.  
 Toutes ces missions touchant la vie quotidienne des habitants sont l'occasion d'échanges fructueux avec les interlocuteurs de la vie locale, qui concourent à la qualité de l'aménagement du territoire. CLD

### CHARENTAY : PROJET DE LOGEMENTS EN CENTRE-BOURG

Charentay, commune rurale du Beaujolais, a acquis récemment quelques bâtiments désaffectés en bordure de la départementale traversant le centre bourg. La municipalité qui s'est lancée dans la mise à jour de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), souhaite développer l'offre de logements en petit immeuble collectif sur la commune. Soucieuse de la qualité de son environnement de vie, elle fait appel au CAUE pour l'aider à définir des objectifs pour l'insertion architecturale des nouveaux logements. Le conseil conduit à définir les grands traits identitaires du paysage, via un diagnostic sur le centre bourg :  
 - une localisation originale, entre plaine de la Saône et contreforts du Mont Brouilly. Le paysage très lisible se définit par des lignes d'horizon basses et hautes, des lumières variées dans la journée, des contrastes de campagne...  
 - une structure de bourg en étoile, à la croisée de routes qui deviennent contraignantes en terme de flux véhiculaires. Des ruptures de continuités dans les formes et les usages viennent perturber la lecture d'un centre bourg par ailleurs cohérent.



Le centre de Charentay: la mairie et le travail

Ce diagnostic, présenté comme une aide à la décision, permet à la commune de définir sa politique d'aménagement sur son chef-lieu : objectifs urbains et paysagers peuvent alors se retranscrire dans le projet de logements, dans une vision de l'évolution à long terme. BR

### TARARE : RESTRUCTURATION DE LA HALLE DES MARCHÉS ET AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC.

Fin octobre 2003 la ville de Tarare devrait se voir dotée d'une nouvelle Halle des marchés agrémentée d'un jardin public et d'une esplanade à fonction urbaine polyvalente (aires de jeux, lieu de manifestation, espace de rencontre...). Entre jardin et place, cet espace urbain requalifié a pour ambition de devenir un lieu d'identité pour la ville et de faire le lien entre la ville et ses habitants. Cette restructuration se définit par l'aménagement d'une halle des marchés de 1000m<sup>2</sup> avec celui d'un jardin public et d'espaces paysagers pour une surface de 9000m<sup>2</sup>. Le montant de l'opération s'élève à 1150000€ HT. Un projet d'ouverture de la Halle sur la ville par une démarche ambitieuse, exigeait la compétence d'une équipe pluridisciplinaire,

composée d'un architecte, d'un paysagiste et d'un plasticien. Trois équipes étaient admises à concourir pour ce projet : NOVAE, TECTONIKES et ATELIER DE L'ENTRE. L'équipe TECTONIKES, lauréate du concours lancé par la ville de Tarare, est apparue très cohérente dans sa composition mettant en évidence une réelle complémentarité des compétences (paysagère - architecturale - plasticienne). La pertinence du projet s'est manifestée par la bonne prise en compte de la problématique liée aux liaisons et cheminements urbains mais également par une démarche associée aux préoccupations environnementales et écologiques actuelles (dans la conception même ainsi que dans le choix des matériaux).



Projet de l'équipe Tectoniques

L'idée poétique d'un jardin « ludique » (jardin des ombrages, jardin des sons) associant l'approche plastique et paysagère à la démarche architecturale et urbaine devrait faire de ce lieu stratégique, la future grande place vivante de Tarare. La possibilité à terme de mettre en valeur la série de voûtes situées sous la Halle actuelle -et dont la valeur patrimoniale est indiscutable- est envisagée dans une démarche future, mais intégrée à la réflexion globale sur le site. CB

### CHAMELET : TOURISME EN BEAUJOLAIS AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE DE LOISIRS

La commune de Chamelet a demandé au CAUE du Rhône d'étudier la possibilité de déplacer deux courts de tennis, près d'une zone de loisirs existante en bordure de l'Azergues (jeux de boules, aire de pique-nique et de détente) dans un site végétalisé proche du village. La mission dresse les contraintes du site, formule des hypothèses d'implantation, met en valeur ses atouts qui peuvent donner lieu à une véritable requalification paysagère d'espaces publics dans le cadre d'un projet d'ensemble de valorisation touristique. CLD



Le site de loisirs en bordure de l'Azergues

## Dans le Rhône

### ■ Séminaire « Scarpa : une architecture muséale »

samedi 18 (10h) au dimanche 19 janvier 2003 (16h)  
 - à La Tourette (Eveux/ L'Arbresle) - sur inscription  
 Rens. : 04 74 26 79 71 (Centre culturel de La Tourette/ Rencontres Thomas More en collaboration avec la Maison de l'Architecture Rhône-Alpes)

### ■ Exposition « Jardins divers »

Jusqu'au 26 janvier 2003 - mar au dim - 10h à 18h  
 - au Museum d'Histoire Naturelle (69006 Lyon)  
 Le jardin de curiosités, le jardin de mousses, le jardin d'hiver, le jardin de chimères, le jardin hors-sol... Installations réalisées par le jardin botanique du Parc de la Tête d'Or, le Parc de Parilly, MAQ 2 avec le partenariat de Botanic, de Philips.  
 Rens. : 04 72 69 05 00

### ■ Rencontre autour du livre d'architecture - « Lectures de ville »

lun 10 février 2003 à 19h à la MLIS (Villeurbanne)  
 Avec Marcel Roncayolo, géographe, enseignant, chercheur, ancien directeur de l'Institut d'Urbanisme de Paris, auteur de l'ouvrage.

Coproduction MARA, Librairie Le Moniteur

Rens. : 04 78 30 61 04 (MARA) / 04 72 75 77 17 (Librairie Le Moniteur)

### ■ Salon « Habitat et Jardin » de Villefranche - 24<sup>ème</sup> édition

7-10 février 2003 au Parc Expo (Avenue de l'Europe à Villefranche-sur-Saône) Rens. : 04 37 22 15 15

### ■ Les rendez-vous bâtiment des établissements de santé

12-13 février 2003 de 8h45 à 18h30 - à l'immeuble CRAB, salle événement du Mat'Électrique (20, rue Lortet Lyon 7)

Conférences : «Chambre hospitalière de demain» les 12-13 février de 9h15 à 10h30  
 «Résidence médicalisée pour personnes âgées: concepts fonctionnels et de convivialité» le 12 février de 17h à 18h30 - «Les enjeux de la sécurité à l'hôpital» le 13 février de 14h à 15h30.

Rens. : 04 72 80 18 81 (Centre Infobatis) -

### ■ Exposition « André Morin à Berenice A. »

Jusqu'au 28 février 2003 - lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h et vendredi jusqu'à 18h - Galerie Georges Verney-Carron (Villeurbanne)  
 Pour la galerie Georges Verney-Carron, André Morin a réalisé une série de 52 images de la cité historique des Gratte-Ciel construite de 1931 à 1934 par Mörice Leroux sous l'impulsion du maire Lazare Goujon. Rens. : 04 72 69 08 20

### ■ Exposition « Pourquoi pas Perrache ? »

Jusqu'au 29 mars 2003 aux Archives municipales de Lyon (18, rue Dugas-Montbel Lyon 2)- lundi au vendredi - 13h à 17h30, samedi - 11h à 17h30  
 Toute l'histoire d'un quartier conquis depuis le 18<sup>ème</sup> siècle sur les fleuves. Visites commentées gratuites de l'exposition les jeudis 9,16 et 30 janvier et 6,13,20 et 27 février 2003 à 14h30 sur inscription  
 Conférences et Visites guidées.

Rens. : 04 78 92 32 51

## Flash-doc

### A LIRE

■ **Imagination. Le livre officiel d'Expo.02**  
 Editions Payot, Lausanne - 2002 - 308 p - 48€  
 L'ouvrage raconte par le texte et l'image les architectures des arteploges du Pays des Trois-Lacs, les expositions et Events. Des personnalités et spécialistes du monde culturel, des milieux de la science ou de la politique complètent la présentation par une réflexion sur le thème des expositions.

### ■ Penser la ville par le paysage

Sous la dir. d'A. Masboungi. Rédaction : F. de Gravelaine - Ed. de la Villette - 2002 - 97 p - 14€  
 Six paysagistes apportent leurs réponses aux défis lancés par les sites suburbains. M. Corajoud, G. Descombes, P. Latz, M. Desvigne, A. Marguerit et G. Péré décrivent leur recherche d'un rapport intelligible au territoire en s'employant à interpréter la géographie et l'histoire du lieu. Les expériences qu'ils proposent ouvrent de nouvelles voies conceptuelles.

### ■ Recommandations relatives à l'éclairage des voies publiques

AFE - Editions Lux - Juin 2002 - 186 p - 53,30€  
 Avec ce guide, l'AFE met à jour ses recommandations de 1988 qui méritaient d'être largement réactualisées. Ce nouvel outil, conçu par un groupe d'experts, tient compte de l'évolution des techniques, ainsi que des préoccupations des maîtres d'ouvrage, tant sur le plan de l'économie globale des projets que sur l'apport de l'éclairage à l'ambiance générale de la ville, au respect de l'environnement, à la sécurité et au confort des usagers.

### SITES À VISITER

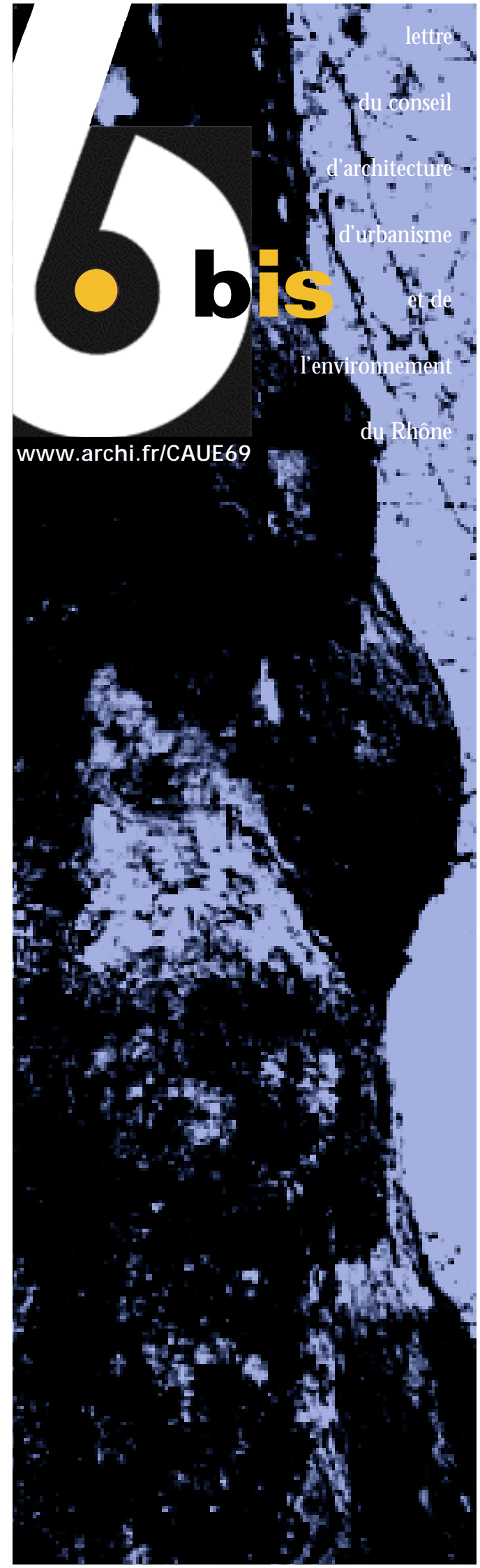
#### ■ www.galerie-architecture.fr

Espace d'exposition, d'information et d'échanges sur le thème de l'architecture contemporaine. Présente la création architecturale à travers l'œuvre de jeunes architectes français en alternance avec celle d'architectes, de paysagistes ou de designers du monde entier. Grâce à un index, on accède aux expositions qui ont eu lieu depuis 1999 avec une présentation par architecte des projets présentés et des photos.

#### ■ www.art-public.com

Premier portail européen spécialisé sur l'art public, présente un magazine en ligne mensuel. Chaque numéro est consacré à l'art contemporain d'une ville ou d'une région d'Europe. On peut consulter une base de données de 6500 œuvres, 2000 artistes, 1500 villes avec plus de 3000 photos, ainsi que 200 ouvrages sur l'art public à travers le monde. Accessible sur abonnement.

6bis n°19 - JANVIER 2003  
 Lettre d'information du CAUE du Rhône  
 6 bis quai Saint-Vincent 69283 Lyon cedex 01  
 Tél : 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59  
 Mèl : caue69@caue69.fr  
 Directeur de publication : René Tregouët, président, sénateur du Rhône  
 Rédactrice en chef : C. Grandin-Maurin -  
 Rédacteurs : Caroline Barrès, Georges Bullion, Christian Le Dain, Christian Legrand, Boris Roueff.  
 Imprimerie : IDMM - Dardilly  
 ISSN 1621-210X - 2000 exemplaires gratuits.



www.archi.fr/CAUE69